

### Point 7.3 de l'ordre du jour : Évènements et engagements associés à l'océan

#### Objet du document

1. Informer les Membres des évènements et engagements relatifs aux océans pertinents pour le Plan stratégique 2017-2026 du PROE dont l'approche globale est centrée sur les océans dans tous les domaines d'intervention du PROE.

#### Contexte

2. En adoptant le Plan stratégique 2017-2026, les Membres du PROE ont approuvé une approche globale centrée sur les océans dans tous les domaines. Un élan régional et national s'intensifie pour mieux préserver et gérer les océans et les ressources qu'ils abritent. Les dirigeants océaniques se sont engagés à faire avancer le projet Paysage océanique dans le cadre du récit Pacifique bleu par l'intermédiaire de la Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu adoptée par les dirigeants océaniques lors de la 51<sup>e</sup> Réunion des dirigeants du Forum des Îles du Pacifique, à Suva, aux Fidji.
3. Les incidences de la COVID-19 ont retardé de nombreuses réunions internationales et l'année 2022 a marqué l'ouverture des frontières pour les voyages et/ou l'application d'une démarche hybride. Malgré ces difficultés, la conférence « Notre océan » a été un grand succès, organisée et accueillie par le Gouvernement des Palaos avec le soutien des États-Unis d'Amérique comme co-organisateur et une forte participation au sein de la communauté océanique et internationale. En raison des difficultés pour voyager dues à la COVID-19, le PROE n'a pas été physiquement présent, mais a participé à des évènements virtuels, dont la table ronde sur l'économie bleue des îles océaniques et a co-organisé avec L'USAID l'évènement parallèle « En finir avec la pollution plastique dans les États insulaires » avec « villes propres océan bleu ».
4. Parmi les autres évènements majeurs associés aux océans auxquels le PROE a participé ou participera et soutient, il y a :
  - a. La cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement qui s'est tenue virtuellement à Nairobi, au Kenya, du 28 février au 2 mars 2022.
  - b. Les réunions des Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm à Genève, en Suisse, du 6 au 17 juin 2022.
  - c. La seconde édition de la conférence des Nations Unies sur les océans ayant pour thème « Renforcer les actions en faveur des océans sur la base de la science et de l'innovation pour la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 14 : Inventaire, partenariats et solutions » qui s'est tenue à Lisbonne, au Portugal du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;
  - d. Les quatrième et cinquième sessions des négociations de la conférence intergouvernementale pour un Traité sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BJN) en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, à New York, aux États-Unis d'Amérique ;
  - e. La 27<sup>e</sup> conférence des Parties sur le climat mondial (CdP27) en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura lieu à Charm el-Cheikh en Égypte du 6 au 18 novembre 2022.

- f. Le premier Comité intergouvernemental de négociation (CIN1) pour négocier un instrument international juridiquement contraignant pour gérer le cycle de vie complet de la pollution plastique, qui aura lieu à Punta del Este, en Uruguay, du 28 novembre au 2 décembre 2022 ; et
  - g. La quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique pour l'élaboration et l'approbation des objectifs post-2020 à Montréal, au Canada, du 5 au 17 décembre 2022.
5. Nos États membres, sous la bannière du continent du Pacifique bleu, assurent, collectivement ou individuellement, une vision forte en faveur de la conservation des océans et de la gestion et du développement durable de ses ressources dans le cadre de ces rencontres. Le PROE continuera de soutenir leur engagement durant ces événements importants dans la mesure de ses capacités et dans l'intérêt de ses Membres.

## Points clés

### Cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement

6. La Cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a accepté la résolution « En finir avec la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant » et la création d'un Comité intergouvernemental de négociation (CIN) aux fins de négocier un nouvel accord mondial couvrant le cycle de vie complet des plastiques. Le processus a débuté avec la réunion du groupe de travail informel à composition non limitée qui a eu lieu entre le 30 mai et le 1<sup>er</sup> juin 2022 aux fins de se préparer à la première rencontre du CIN en Uruguay du 28 novembre au 2 décembre 2022 .
7. La résolution de la session UNEA 5.2 est conforme à la Déclaration régionale océanique sur la prévention des déchets marins et de la pollution par les plastiques et ses incidences qui souligne les graves inquiétudes des dirigeants océaniques quant aux répercussions de la pollution des plastiques à tous les stades de leur cycle de vie sur les droits environnementaux, sociaux, culturels, économiques et humains ainsi que sur la santé humaine et la sécurité alimentaire.
8. Comme cela a été le cas pour la session de l'UNEA 5.2, le PROE a hébergé un atelier préparatoire virtuel le 2 février 2022 et aidera à nouveau les gouvernements Membres à se préparer à la première réunion du CIN. Le PROE a reçu des financements du gouvernement australien afin de soutenir l'engagement des Membres dans le processus du CIN qui débutera avec le premier atelier préparatoire de la région du Pacifique pour le CIN prévu du 16 au 18 août 2022 à Suva, aux Fidji. L'objectif de cet atelier hybride est d'apporter l'aide dont les gouvernements Membres pourraient avoir besoin pour négocier un accord mondial qui traite de la pollution par les plastiques et couvre le cycle de vie complet de ces derniers.

Plus d'informations disponibles dans le DT.7.1.

### Conférence de l'ONU sur les Océans à Lisbonne, au Portugal

9. Comme il a été demandé par les Membres, le PROE a organisé en partenariat avec le CORP un atelier virtuel d'étude relatif à la conférence des Nations Unies sur les océans le 4 mai 2022. L'atelier a été perçu comme une occasion de définir et de convenir des domaines de soutien aux Membres, notamment en ce qui concerne les notes d'informations techniques de la région pacifique pour la Conférence de l'ONU sur les océans, en se basant sur les travaux entrepris par le PROE en 2017 dans le cadre de la première conférence de l'ONU sur les océans et en vertu des dialogues interactifs en 2022 ; ainsi qu'un moyen de garantir l'efficacité de la communication, la planification et la coordination pour un engagement réussi de la région pacifique avec le soutien du CORP. Le PROE a travaillé en

collaboration avec le Samoa, le président des petits États insulaires en développement (PÉID) du Pacifique et le CORP à la préparation de notes d'informations techniques mises en exergue dans le DT.7.3/Att.1 à l'attention des Membres du Pacifique, afin d'apporter une aide dans le cadre des interventions et négociations des pays en amont et pendant la Conférence sur les océans de l'ONU.

10. Le PROE a participé à plusieurs manifestations parallèles qui couvraient l'acidification des océans, les récifs coralliens, la pollution marine et les captures accessoires. Parmi d'autres événements parallèles pertinents auxquels a pris part le PROE en dehors de ceux organisés par la région pacifique, il y avait : La dépollution des océans en contrôlant le commerce des déchets de plastique et en luttant contre le trafic illégal en vertu de la Convention de Bâle ainsi que les partenariats sur les océans et les solutions scientifiques pour le renforcement d'économies durables en matière de ressources maritimes dans les PÉID, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral. Il y a également eu des discussions sur l'indice de vulnérabilité multidimensionnel qui a beaucoup intéressé certains pays, en particulier les PÉID/PÉIDP pour avoir accès à des financements qui soutiennent les mesures relatives aux océans.
11. Le PROE a soutenu les Membres du Pacifique, y compris pour la manifestation parallèle officielle dans le cadre de la Conférence UN Océan pour les PÉIDP « Promouvoir les partenariats aux fins de mettre en œuvre les actions pour l'ODD 14 » ainsi que pour la couverture médiatique extensive visant à aider à renforcer les démarches vers un océan Pacifique bleu. Le PROE a également co-organisé avec la CPS une manifestation parallèle officielle « un continent du Pacifique bleu durable : renforcer les actions en vertu des sciences de la mer et des savoirs traditionnels pour une gouvernance éclairée ». Consulter les documents DT .7.3/Att.2 et DT.7.3/Att.3

### Prochaines étapes

12. Le PROE continuera de soutenir les Membres dans les limites de ses ressources techniques et financières pour soulever des questions relatives à l'océan Pacifique, tel que cela a été privilégié dans le Plan stratégique du PROE et continuera à prendre des initiatives et à travailler en collaboration avec le CORP et d'autres partenaires clés, de manière coordonnée afin d'éviter les doublons d'efforts et d'optimiser les ressources limitées disponibles pour les Membres.

### Recommandations

13. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
  - 1) **noter le travail du** PROE sur les océans, qui est une priorité du Plan stratégique 2017-2026 du PROE ; et
  - 2) **encourager** les Membres à travailler de concert avec le PROE sur les engagements stratégiques dédiés aux événements mondiaux relatifs aux océans afin de mieux faire entendre les voix et priorités océaniques.